NOTE I.

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DE LA GUYANE

PAR

M. LÉON VAILLANT.

La Guyane prise dans son ensemble, peut être regardée comme un pays très anciennement colonisé par les nations européennes, aussi ne doit-on pas s'étonner que sa faune et sa flore aient donné lieu à des travaux, qui ont fait époque dans la science. Toutefois en ce qui concerne l'Ichthyologie, bien que ces régions soient arrosées par des cours d'eau importants, c'est à une époque récente que l'esprit s'est porté sur l'étude de cette partie de sa population zoologique.

Sans doute depuis longues années des espèces particulières de Poissons avaient été signalées de ces contrées et les traités généraux en ont fait connaître bon nombre. Mais pour trouver un travail spécial et réellement scientifique sur ce point, il faut arriver aux recherches de Richard Schomburgk, lequel en 1841 fit paraître en deux petits volumes bien connus, l'ichthyologie de la Guyane anglaise. Ce travail fut repris par Müller et Troschel d'après ces mêmes collections accrues et complétées, lorsque, quelques années plus tard (1848), on publia in-extenso le voyage de ce célèbre explorateur.

On doit également citer les ouvrages de M. Kappler qui, ayant pendant de longues années résidé à la Guyane, dans la partie hollandaise, a publié en 1854 et 1881 [1]) sur ce pays des travaux plutôt relatifs sans doute aux questions politiques et économiques qu'aux études scientifiques et particulièrement zoologiques, mais où se trouve cependant une liste nominative d'animaux vertébrés envoyés par lui au Cabinet d'Histoire naturelle de Stuttgart. Il y énumère 98 espèces de Poissons, l'absence de détails ne permet pas de savoir exactement dans quelles conditions ils ont été recueillis, il semble que M. Kappler les donne comme pris dans le Surinam, c'est à dire comme d'eaux douce, quoique une vingtaine d'espèces au moins puissent être bien plutôt regardées comme marines et doivent avoir été capturées au voisinage de l'embouchure du fleuve. Cependant les poissons nettement dulçaquicoles sont encore nombreux dans cette liste, notamment les Siluridæ et les Characinidæ, familles dans chacune desquelles il n'est pas compté moins de 27 espèces.

Dans l'intervalle, sans parler de travaux sur les Poissons de l'Amérique intertropicale où quelques espèces ont pu être signalées, on ne trouve guère à citer que deux notes de Bleeker, l'une sur les Silures de Surinam conservés aux Musées de Leyde et d'Amsterdam (1864), l'autre sur un *Stolephorus* (*Engraulis*) de la même localité (1866).

La collection que le Musée de Leyde a bien voulu confier à mon examen offre cet intérêt que la rivière Berbice, où elle a été recueillie par le Dr. C. G. Young, ne parait pas avoir donné lieu jusqu'ici à des recherches de ce genre. Situé entre le Corentyne à l'Est, l'Essequibo à l'Ouest, ce cours d'eau semble moins considérable que ceux-ci, son parcours est estimé à 186 kilomètres, tandis

---

1) Kappler, 1854. Sechs Jahre in Surinam oder Bilder aus dem militairischen Leben dieser Colonie und Skizzen zur Kenntniss seiner socialen und naturwissenschaftlichen Verhältnisse. (Il a dû paraître de cet ouvrage, que je n'ai pu consulter, une édition en hollandais, 1858).

Kappler, 1881. Holländisch-Guiana. Erlebnisse und Erfahrungen während eines 43 jahrigen Aufenthalts in der Kolonie Surinam. (La liste des Poissons, dont il est question plus bas, se trouve aux pages 167 et 168).

que le premier aurait environ 400 kilomètres, le second, de beaucoup le plus considérable, 965 kilomètres. On ne peut toutefois considérer cette collection comme donnant une idée complète de la faune, le nombre des sujets est évidemment trop restreint; d'autre part le point où elle a été faite, New Amsterdam, se trouve situé vers l'embouchure de la rivière Berbice et il y a par suite mélange d'espèces dulçaquicoles et marines, cependant elle renferme, comme on pourra en juger, quelques spécimens très curieux.

Voici l'énumération des espèces recueillies:

Fam. Gymnotidæ.

1. *Sternopygus carapo* (Linné).
2. *Carapus fasciatus* (Pallas).

Fam. Siluridæ.

3. *Pimelodus holomelas* Günther.
4. *Callichthys callichthys* (Linné).
   » *littoralis* Hancock.
6. *Plecostomus plecostomus* (Linné).
7. *Loricaria maculata* Bloch.
8. » *filamentosa* Steindachner.
9. *Aspredo batrachus* Linné.
10. » *cotylephorus* (Bloch).
11. » *tibicen* Cuvier et Valenciennes.

Fam. Characinidæ.

12. *Erythrinus unitæniatus* Agassiz.

Fam. Clupeidæ.

13. *Engraulis spinifer* Cuvier et Valenciennes.

Fam. Pleuronectidæ.

14. *Achirus fasciatus* Lacépède.

Fam. Mugilidæ.

15. *Mugil incilis* Hancock.

Fam. Batrachidæ.

16. *Batrachus surinamensis* Bloch-Schneider.

Fam. Sciænidæ.

17. *Ancylodon ancylodon* (Bloch-Schneider).
18. *Nebris microps* Cuvier et Valenciennes.

Les Poissons appartenant aux trois familles des Gymnotidæ, des Siluridæ, des Characinidæ, sont tous des eaux douces, nous ne voyons même pas ici pour la seconde de représentants du groupe des *Arius*, dans lequel se trouvent souvent des espèces marines ou tout au moins d'eaux saumâtres, comme il en est cité dans la liste de M. Kappler.

L'*Achirus faciatus*, le *Batrachus surinamensis*, l'*Ancylodon ancylodon*, le *Nebris microps*, sans doute l'*Engraulis spinifer*, sont plutôt marins. Cependant les deux Sciénoïdes, comme nombre de poissons de cette famille, pourraient bien accidentellement remonter dans le fleuve, on peut en dire autant du *Mugil incilis*. MM. C. et R. Eigenmann dans leur Catalogue des Poissons des eaux douces de l'Amérique du Sud, ne citent cependant pas ce dernier, non plus que l'*Ancylodon ancylodon*, ni le *Nebris microps*.

Si nous comparons cette liste à celles données par Müller et Troschel, et par M. Kappler, ce qu'on trouvera rappelé à propos de chacune des espèces, on voit qu'environ huit espèces n'ont pas été signalées par ces auteurs, mais sur ce nombre trois seulement seraient nouvelles pour la faune à savoir: *Loricaria filamentosa* Steindachner, espèce récemment décrite du Rio Magdalena; *Achirus fasciatus* Lacépède, qui n'avait pas encore été signalé d'un point aussi méridional; *Mugil incilis* Hancock, celui-ci pourrait bien avoir été confondu jusqu'ici avec le *Mugil brasiliensis* Agassiz.

1. *Sternopygus carapo* (Linné).

Günther, 1870, T. VIII, p. 7.

Un exemplaire long de 330 millimètres.

Müller et Troschel ne signalent pas cette espèce, elle se trouve indiquée par M. Kappler.

2. *Carapus fasciatus* (Pallas).

Günther, 1870, T. VIII, p. 9.

Un exemplaire long de 300 mm.

Müller et Troschel ne signalent pas cette espèce, elle se trouve indiquée par M. Kappler.

3. *Pimelodus holomelas* Günther.

Günther, 1864, T. V, p. 120.

D. I, 6; A. 9.

Ce Pimelode a le prolongement occipital sensiblement plus long que large, sans qu'il atteigne toutefois le bouclier interépineux, la seconde épine de l'épiptère est faible et sensiblement plus courte que les rayons articulés qui la suivent. L'adipeuse très longue (79 mm.) est comprise environ $2^1/_2$ fois dans la longueur du corps.

Tous ces caractères le rapprochent des espèces du groupe du *Pimelodus Sebæ* Cuvier et Valenciennes et particulièrement du *Pimelodus holomelas* Günther, son adipeuse commençant à une certaine distance de l'épiptère rayonnée, et la formule de l'anale étant la même. Toutefois il diffère de toutes par l'absence de serratures au bord antérieur de l'épine pectorale, qui ne peut, par conséquent, passer pour dentelée sur les deux bords. Ceci justifierait-il une distinction spécifique? j'avoue que ne trouvant pas d'autre caractère différentiel, je crois devoir rester dans le doute.

Les deux exemplaires de la collection, à peu près de même taille, mesurent 200 + 42 = 242 millimètres et sont donc plus petits que l'individu type, lequel atteignait 305 millimètres (12 pouces), l'absence des serratures ne peut alors, en tous cas, être attribuée à l'âge, comme le fait a été constaté chez d'autres Siluroïdes [1]). Ce poisson venait de l'Essequibo (Günther, 1864, T. V, p. 120), c'est à dire des mêmes régions.

Non cité par Müller et Troschel, ni par M. Kappler. MM. C. et R. Eigenmann ne croient pas cette espèce distincte du *Pimelodus Sebæ* Cuvier et Valenciennes, dans ce cas elle aurait été trouvée par les premiers de ces auteurs dans toute la Guyane anglaise.

4. *Callichthys callichthys* (Linné).

Günther, 1864, T. V, p. 226 (sous le nom de: *C. asper* Quoy et Gaimard).

Un individu mesurant 125 + 30 = 155 mm.

Je ne trouve à la dorsale rayonnée que la formule I. 7 et pour les boucliers latéraux 27 à la rangée supérieure, 26 à la rangée inférieure, il y a de plus un petit espace nu entre les derniers boucliers et la base de l'adipeuse. L'individu présente des caractères mixtes entre le *Callichthys callichthys* (Linné), auquel je crois devoir le rapporter, et le *C. affinis* Günther; ces deux espèces sont évidemment des plus voisines.

Non compris dans les trois espèces citées par Müller et Troschel (*C. cœlatus* C. V., *C. exaratus* M. & T., *C. pictus* M. & T. = *C. longifilis* C. V.) mais cité par M. Kappler.

5. *Callichthys littoralis* Hancock.

Günther, 1864, T. V, p. 227.

Deux individus mesurant l'un 135 + 41 = 176 mm., l'autre 110 + 34 = 144 mm.

N'est cité ni par Müller et Troschel, ni par M. Kappler.

---

1) L. Vaillant, 1895. Essai monographique sur les Silures du genre *Synodontis* (Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 3e Série, T. VII, p. 257).

6. *Plecostomus plecostomus* (Linné).

Günther, 1864, T. V, p. 231 (sous le nom de: *P. bicirrhosus* Gray).

Un individu mesurant 137 + 67 = 204 mm.

Müller et Troschel ne mentionnent pas cette espèce citée par M. Kappler.

7. *Loricaria maculata* Bloch.

Günther, 1864, T. V, p. 257.

Un individu long de 230 + 58 = 288 mm.

Kner a déjà fait remarquer (1854, p. 80), que le point où se réunissent les crêtes de la ligne latérale peut, suivant les individus, varier. Ici nous le trouvons vers la 16e ou 17e écaille et non à la 20e comme l'ont dit, d'une manière trop absolue, les anciens auteurs.

Non cité par Müller et Troschel, ni par M. Kappler.

8. *Loricaria filamentosa* Steindachner.

F. Steindachner, 1878. Zur Fisch-Fauna des Magdalenen Stromes, p. 29, Pl. IX, figs. 1, 1a, 1b, 2.

C'est à ce Loricaire que je crois devoir rapporter trois exemplaires, mesurant pour le corps 142 mm. à 164 mm. (aucun d'eux n'a l'uroptère intacte).

Ils en présentent les principaux caractères tels qu'on les trouve dans l'excellente description et le très beau dessin donnés par M. Steindachner. Toutefois la disposition striée du bord postérieur du bouclier céphalique est loin d'être aussi nette que le montrent les figures ou pour mieux dire n'existe pas. Le plastron abdominal est bien formé de scutelles sur quatre rangées, mais ces rangées ne comprennent aux séries externes qu'une suite de 5 à 7 écailles, au lieu de 12. Enfin le corps est sensiblement plus court, la distance du rostre à la base de l'aiguillon dorsal faisant le $^1/_3$ de la longueur, abstraction faite de l'uroptère, au lieu des $^3/_{11}$ et même presque $^1/_4$ chez les jeunes.

Malgré ces petites différences, la forme du museau, la disposition des dents, la présence et la dimension de l'échancrure post-orbitaire, surtout les prolongements tentaculiformes qui ornent le bord des voiles labiaux, établissent des rapports, qui me paraissent justifier l'assimilation proposée.

Aucun des exemplaires ne présente en arrière sur les côtés de la tête de soies sensibles, ce seraient donc des individus femelles. On remarque sur tous, dans l'espace en triangle très allongé formé par les carènes latérales avant leur réunion, une série de taches sombres au nombre de cinq, régulièrement espacées.

9. *Aspredo batrachus* Linné.

Günther, 1864, T. V, p. 268.
Günther, 1864, T. V, p. 269 (*A. sicyephorus* C. V).

Sept exemplaires dont la taille varie de 300 + 18 = 318 mm. jusqu'à 180 + 15 = 195 mm.

Par la longueur de la tête, mesurée jusqu'à l'extrémité du prolongement interpariétal, supérieure au quart de la longueur totale (y compris la caudale par conséquent), ces Asprèdes se rapportent plutôt à l'*Aspredo sicuephorus* de Cuvier et Valenciennes. Ce caractère ne me paraît pas avoir une valeur spécifique. Un autre particularité indiquée par les auteurs de l'Histore des Poissons pourrait être regardée comme plus importante à savoir: le pourtour des lèvres et le dessous des barbillons maxillaires garnis de points verruqueux; mais précisément dans cette série d'individus on trouve toutes les transitions entre des lèvres très papilleuses et des lèvres lisses ou presque lisses. L'Asprède à ventouses ne peut donc être regardé au plus que comme une variété de l'Asprède batrachoïde.

MM. C. et R. Eigenmann nomment cette espèce *Aspredo aspredo* Linné; l'auteur du Systema Naturæ ayant antérieurement employé l'épithète de *batrachus*, cette désignation spécifique mérite d'être conservée bien que ce ne soit pas celle des dernières éditions.

L'espèce est signalée par Müller et Troschel (sous le nom d'*Aspredo lævis* Cuvier et Valenciennes) et par M. Kappler.

10. *Aspredo cotylephorus* (Bloch).

Günther, 1864, T. V, p. 269.

Un individu long de 230 + 18 = 248 mm.

L'espèce ne se trouve pas citée par Müller et Troschel ni dans la liste de M. Kappler.

11. *Aspredo tibicen* Cuvier et Valenciennes.

Günther, 1864, T. V, p. 270.

Deux individus à peu près de même taille mesurant environ 192 + 16 = 208 mm.

L'un d'eux (femelle d'après M. Günther) présente à la région abdominale ces prolongements spéciaux que Bloch a le premier fait connaître.

Cette observation porterait à quatre le nombre des espèces chez lesquelles aurait été authentiquement reconnue la présence de ces singuliers appendices, les précédentes étant les *Aspredo cotylephorus* (Bloch), *A. sicuephorus* Cuvier et Valenciennes, *A. batrachus* Linné [1]).

Grâce à M. Günther c'est sur ce dernier que nous possédons le plus de renseignements, par l'examen qu'il a pu faire d'un très remarquable individu appartenant à la collection du British Museum. Ce savant ichthyologiste en a donné une étude détaillée dans le V^e volume de son Catalogue [2]), ses conclusions ont été résumées dans l'Introduction à l'étude des Poissons, où se voit de plus une très belle figure de ce curieux spécimen [1]).

---

[1]) On a vu plus haut qu'on peut élever des doutes légitimes sur la distinction établie entre ces deux dernières espèces.

[2]) A. Günther, 1864. Catalogue of the Fishes in the British Museum, T. V, p. 268.

Suivant cet auteur on doit supposer, qu'à l'époque de la reproduction, la partie ventrale aplatie de la femelle prend une structure spongieuse, c'est dans ce tissu mou et en quelque sorte aréolaire, que celle-ci par pression fait pénétrer les œufs au moment de la ponte. «Les espaces intermédiaires sont remplis par les appendices mentionnés, dont les dilatations terminales jouent un rôle essentiel pour maintenir les œufs en position.» Une fois ceux-ci éclos le tégument reprend son aspect habituel, les prolongements, qui ne seraient en somme qu'un dérivé du tissu spongieux, persistent encore quelque temps, puis finissent eux-mêmes par disparaître, tout revenant à l'état normal.

L'étude d'un certain nombre de spécimens du genre *Aspredo* conservés dans la collection du Muséum: *A. cotylephorus* (= *A. sex-cirrhis* Cuvier et Valenciennes), *A. sicuephorus*, mais en particulier de l'*A. tibicen* provenant du Berbice et dont l'état de conservation est de beaucoup meilleur que celui de tous les autres exemplaires, me conduit à des conclusions différentes. Comme toutefois en l'absence d'observations directes sur le vivant, on ne peut encore qu'émettre des hypothèses plus ou moins plausibles, j'exposerai en premier lieu les résultats de l'étude anatomique tant descriptive que générale, pour indiquer ensuite les conséquences qui paraissent pouvoir en être tirées au point de vue physiologique.

Les différents individus qui ont été jusqu'ici figurés ou observés, sauf celui du British Museum, dont il vient d'être question, ne présentent ni les uns ni les autres d'œufs bien reconnaissables et l'on n'observe que les appendices singuliers que Bloch a fait connaître. Ceux-ci ne se rencontrent jamais qu'à la face inférieure du corps, principalement sur le tégument abdominal, s'étendant quelquefois au delà de l'insertion des pectorales en avant, au delà de celle des ventrales en arrière, j'en vois même sur la base du pédoncule caudal chez l'*Aspredo cotylephorus* du Muséum. On remarque aussi que cet accident peut atteindre la face inférieure des nageoires paires elles-mêmes, mais, pour les pectorales, aux rayons mous et à la membrane interradiale, non à l'épine osseuse, sur laquelle du moins je n'en vois pas, en ayant égard soit aux figures données par les auteurs, soit aux exemplaires que j'ai eu l'occasion d'examiner.

---

[1]) A. Günther, 1880. An introduction to the study of Fishes, p. 160*a* et fig. 72.

Pour préciser davantage, sur le bel exemplaire du Musée de Leyde, le ventre porte environ une soixantaine de ces appendices, je n'en vois aucun sur les pectorales, mais sur les ventrales on en observe 8 du côté droit, 5 à 6 du côté gauche.

A l'état de complet développement, et il convient pour les étudier de choisir parmi ceux de la peau de l'abdomen, l'appendice se compose de deux parties dont l'ensemble est comparable à un champignon, aussi les désignations de pied et de chapeau peuvent-elles leur être appliquées. Le premier (*a*) est plus ou moins cylindrique, se dilatant quelque peu vers la base, qui est continue avec le tégument, dont il parait être et est en effet une dépendance, sa longueur irait jusqu'à 3.9 mm. (mesure approximative) le plus grand diamètre ne dépasserait guère 1 mm.; il est bon de remarquer, et ceci s'applique à l'ensemble des observations ici consignées, qu'il s'agit de sujets conservés depuis plus ou moins longtemps dans l'alcool. Le chapeau (*b*) en continuité directe avec le pied par le centre de sa face adhérente, est discoïde, aplati, à bords arrondis, légèrement

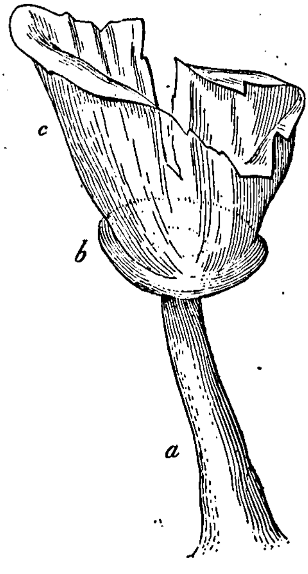

Oophore de l'*Aspredo tibicen* (gross. $^8/_1$ environ. — Figure demischématique).

a. pied; *b.* chapeau; *c.* débris de la coquille de l'œuf.

concave du côté de la face libre, le diamètre atteint environ 1.4 mm.

Mais tous les appendices ne sont pas aussi parfaits, même sur un individu donné. Un certain nombre sont réduits au chapeau immédiatement appliqué sur le tégument auquel il adhère par sa partie centrale, c'est à dire qu'ils sont sessiles. Chez d'autres au contraire, le pied plus aminci vers son extrémité, conique, au lieu d'un chapeau discoïde très développé ne porte qu'un petit bouton en sphère.

Une autre particularité importante, qui s'observe très clairement sur l'exemplaire du Musée de Leyde, mais qu'on retrouve sur d'autres individus une fois l'attention fixée sur ce fait, c'est la présence, sur les cupules sessiles et sur les chapeaux bien complets, de lambeaux lamelleux (*c*) très minces et d'une grande transparence, qui s'y rencontrent d'une manière, on peut dire, constante, sur le sujet bien conservé. Examinés à un fort grossissement ces lambeaux apparaissent comme une membrane hyaline à déchirure nette, s'ils sont repliés sur eux-mêmes, ce qui est fréquent, le point de la duplicature montre une ligne à double contour, permettant d'apprécier l'épaisseur de la membrane, laquelle épaisseur serait de 10 μ à 13 μ. Sur cette membrane se trouve à l'intérieur un revêtement d'à peine 2 μ d'épaisseur, irrégulièrement déposé, manquant parfois, de sorte qu'il en résulte des inégalités d'épaisseur, ce qui produit sur la membrane vue à plat des accidents d'aspect cratériforme, les diamètres mesurés de quelques une de ces dépressions, toujours plus ou moins régulièrement circulaires, m'ont donné les dimensions extrêmes 93 μ et 24 μ. Il est impossible de ne pas croire que ces lambeaux proviennent d'une membrane coquillère, enveloppe de l'œuf, la couche interne étant formée sans doute de débris de la substance vitelline restés adhérents après l'évacuation du contenu.

Il faudrait, d'après cette observation, admettre que les œufs, dans les individus dont il est ici question, n'étaient pas placés entre les appendices fungiformes mais sur leur extrémité dilatée.

Au point de vue histologique la structure de ces oophores est très simple, c'est d'ailleurs aussi bien pour le pied que pour le chapeau celle du tégument. La partie centrale est formée de fibres conjonctives assez lâchement unies, comme dans la partie profonde du derme, on y distingue des vaisseaux. Les fibres deviennent ensuite plus serrées, formant un tissu d'autant plus dense qu'on se rapproche davantage de la partie superficielle. Il doit y avoir un revêtement épidermique, mais je dois avouer que je n'ai pu en constater l'existence, ce qui n'a pas lieu de surprendre étant données les conditions dans lesquelles les études ont été faites.

En se rappelant les formes diverses, signalées plus haut, de ces appendices, l'hypothèse qui me parait se présenter naturellement à l'esprit, c'est qu'au moment de la ponte les œufs doivent se fixer au tégument abdominal et cela sans doute, comme pour les œufs de beaucoup d'autres poissons, par suite de la présence à leur surface d'une matière plus ou moins gluante, leur permettant de se coller sur les surfaces avec lesquelles ils se trouvent en contact. Ce qui induit à penser que la faculté adhésive réside dans l'œuf plutôt que dans les parties qui le supportent, c'est la manière jusqu'à un certain point indifférente suivant laquelle ils se fixent en dehors de la région abdominale, particulièrement sur certaines nageoires.

Le tégument en se gonflant au point d'attache formerait une cupule de réception, le chapeau; un peu plus tard se produirait une élongation des tissus sous jacents, d'où résulte la tige centrale formant le pied de l'appendice oophore fungiforme. Après l'éclosion l'enveloppe de l'œuf resterait adhérente au chapeau, puis se détacherait soit spontanément, soit par la rétraction de celui-ci passant à l'état de simple bouton, enfin le pied reviendrait également sur lui-même rentrant en quelque sorte dans le tégument, qui reprend ainsi son aspect normal.

La marche du phénomène est-elle bien celle que je propose ici hypothétiquement? des observations sur le vivant pourront, sans doute, seules décider la question, car il serait aussi possible que l'œuf effectuât son développement sur une cupule sessile et que le pied se produisit ensuite dans la marche de rédintégration des tissus, ce qui pourrait expliquer la disposition observée sur l'exemplaire du British Museum présentant à la fois des œufs encore adhérents, entremêlés à des appendices fungiformes. En tout cas, d'après les faits ici consignés, ceux-ci ne seraient pas des organes protecteurs des œufs mais de véritables oophores.

Müller et Troschel ainsi que M. Kappler citent l'*Aspredo tibicen* parmi les espèces trouvées à la Guyane.

12. *Erythrinus unitœniatus* Agassiz.

Günther, 1864, T. V, p. 283.

Un exemplaire long de 170 + 32 = 202 mm.

Espèce citée par Müller et Troschel, ainsi que par M. Kappler.

13. *Engraulis spinifer* Cuvier et Valenciennes.

Günther, 1868, T. VII, p. 394.

Deux individus à peu près de même taille mesurant environ 141 + 26 = 167 mm.

Cuvier et Valenciennes ont attiré l'attention sur le dessin particulier que présentent les écailles, couvertes d'un réseau à mailles polygonales irrégulières, dépendance du système des canaux rayonnants.

L'espèce n'est citée ni par Müller et Troschel ni par M. Kappler.

14. *Achirus fasciatus* Lacépède.

Jordan and Goss, 1889, p. 315, Pl. IX, figs. 22 and 23.

Deux exemplaires à peu près de même taille 118 + 28 = 146 mm.

La détermination de ce Pleuronectoïde ne me parait pas douteuse, l'espèce cependant n'avait pas été signalée plus au Sud que le Texas, sa présence dans la Guyane anglaise est, sous ce rapport, intéressante.

L'espèce serait donc nouvelle pour la faune mais, comme il a été dit plus haut, suivant toute probabilité elle est marine.

15. *Mugil incilis* Hancock.

Günther, 1869, Trans. Zool. Soc. London, T. VI, p. 443.

D. IV—I, 7; A. III, 9.
Ecailles: lig. lat. 42; lig. tr. 14.

Dans l'ouvrage auquel il est ici renvoyé, M. Günther a décrit très complètement cette espèce, qu'il avait d'abord été porté à confondre avec le *Mugil brasiliensis* Agassiz.

Cet auteur indique en passant le caractère fourni par l'écartement des narines. Elles partagent en effet assez exactement le museau par tiers, au lieu d'être placées l'une contre l'autre, comme elles le sont d'ordinaire chez les Muges et genres voisins, particularité très importante à noter.

Voici les dimensions de l'un des deux individus faisant partie de cette collection:

	mm.	$^{1}/_{100}$
Longueur	157	»
Hauteur	37	23
Epaisseur	25	16
Longueur de la tête	38	24
» de l'uroptère	35	22
» du museau	10	26
Diamètre de l'œil	8	21
Espace interorbitaire	15	39

Cette espèce, d'après ces exemplaires, est de nature à montrer également combien les divisions de la famille des Mugilidæ, telles qu'en général on les admet, c'est à dire basée en grande partie sur la dentition sont d'une appréciation difficile. En effet si les dents à la mandibule sont nombreuses (au moins 50) ciliiformes, unisériées, difficilement visibles, les dents inter-maxillaires sont au contraire peu nombreuses, une douzaine environ de chaque côté, presque perceptibles à l'œil nu, recourbées, ces animaux seraient donc à la rigueur tout aussi bien placés dans le genre *Myxus*, auquel je les avais rapportés d'abord.

L'espèce ne parait pas être très commune, M. Günther la cite de la Guyane anglaise et du Chagres, MM. Jordan et Swain [1]) disent qu'on la trouve aux Antilles, sur les côtes septentrionales de l'Amérique du Sud, et sur celles de l'Amérique centrale tant atlantiques que pacifiques, elle serait plus abondante dans cette dernière région bien que ces auteurs conviennent n'en avoir vu qu'un exemplaire unique.

La confusion ordinairement faite avec le *Mugil brasiliensis*, ne permet pas de savoir si cette espèce n'avait pas déjà été trouvée à la Guyane.

16. *Batrachus surinamensis* Bloch-Schneider.

Günther, 1861, T. III, p. 174.

Un bel exemplaire long de 186 + 36 = 222 millimètres.

Il répond parfaitement à l'excellente description de Cuvier et Valenciennes (1837, T. XII, p. 488), complétée sur quelques points par M. Günther.

La figure donnée par R. Schomburgk du *Lophius? pacamah* est bien imparfaite, ce qui en est dit dans le texte n'y ajoute guère (1843, T. II, p. 202, Pl. XXVIII), c'est cependant du *Batrachus surinamensis* que ce poisson se rapproche davantage et, jusqu'à plus ample informé, on peut l'y réunir.

Cité aussi bien par Müller et Troschel que par M. Kappler.

---

1) O. S. Jordan and J. Swain, 1885. A review of the American Species of marine Mugilidæ (Proceed. U. S. nat. Mus. 1884, T. VII, p. 261).

17. *Ancylodon ancylodon* (Bloch-Schneider).

Günther, 1860, T. II, p. 311 (sous le nom: *A. jaculidens* C. V.).

Un individu dont le corps mesure 196 mm., sans la caudale, qui est en mauvais état.

Cité par Müller et Troschel, mais non par M. Kappler.

18. *Nebris microps* Cuvier et Valenciennes.

Günther, 1860, T. II, p. 316.

D. VII—I, 3; A. II, 10.
Ecailles 14/(72), 50/23.

Hauteur très peu moins de $^1/_4$, épaisseur $^2/_{11}$ de la longueur du corps, dans laquelle la tête entre pour $^1/_3$; uroptère environ $^1/_5$ de cette même dimension (cette nageoire est incomplète).

Museau remarquablement bombé, obtus, il occupe $^2/_7$ de la longueur de la tête. Orifice buccal médiocrement grand, maxillaire prolongé au delà de l'œil, il dépasse sensiblement, ainsi que l'intermaxillaire, l'angle formé par la rencontre de ces deux os avec la mandibule, disposition singulière, la commissure buccale se trouvant par suite moins reculée que ne le ferait supposer la longueur de la machoire supérieure. Œil remarquablement petit, $^1/_{12}$ environ de la longueur de la tête, l'espace interorbitaire étant quatre fois plus grand, $^1/_3$ de cette même dimension.

Les dents n'existent que sur les machoires où elles sont, à l'une comme à l'autre, en velours très fin. Bien que le menton soit légèrement avancé, il n'y a point de barbillons, on peut signaler également l'absence de fossettes.

Les pièces operculaires sont complètement cachées sous le tégument, sur la joue se voient des sortes de plis cutanés en crêtes, irrégulièrement disposés, c'est ce que Cuvier et Valenciennes entendent peut-être par «les arêtes osseuses des sous-orbitaires et du préopercule», qu'on voit au travers de la peau, cela se rapporte sans doute au système de la ligne latérale; la figure donnée dans l'Histoire naturelle des Poissons, indique très clairement cette disposition. A la région génienne les mandibules, en contact en arrière, laissent entre elles un écusson allongé, lancéolé, à pointe postérieure.

Ligne latérale très nette, bien que, comme on le verra plus loin, l'écaillure en soit assez imparfaite. On y compte une cinquante de ce que j'appellerais volontiers des nœuds, mais le nombre des rangées d'écailles est plus grand et peut être évalué à 70 (comme l'indique la formule donnée plus haut). Les nageoires impaires sont fortement écailleuses et la ligne latérale se prolonge jusqu'à l'extrémité de la caudale. On remarquera que les formules ici données diffèrent un peu de celles qu'avaient trouvées Cuvier et Valenciennes, mais il ne faut pas, je crois, dans le groupe des Sciænidæ, attacher à ce fait une trop grande importance.

La nature des écailles varie suivant les points que l'on considère. Sur les flancs, au dessous de la ligne latérale, elles sont en quadrilatères à côtés plus ou moins convexes, allongées d'avant en arrière; foyer central ou sub-central postérieur; les champs antérieur et latéraux couverts de crètes concentriques, interrompues sur le premier par des sillons centripètes; des festons au bord radiculaire; le champ postérieur, triangulaire, peu étendu, porte des spinules bien développées, sur plusieurs rangs; ces écailles sont donc d'un type nettement cténoïde-polystique. Sur la joue ces organes sont plus ou moins exactement circulaires, à foyer central régulièrement entouré de crètes concentriques; ils sont donc d'un type cycloïde. Les tubes de l'appareil latéral paraissent membraneux et sont protégés par une multitude de petites écailles cycloïdes, disposition déjà signalée chez d'autres Sciænidæ [1]).

Au dessus de la ligne latérale la forme des écailles est plutôt ovalaire, on observe des sillons centrifuges sur le champ antérieur, les trois autres champs sont simplement couverts des stries concentriques, les spinules faisant complètement défaut; c'est le type cténoïde-spanostique.

---

[1]) Vaillant et Bocourt, Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale. — Poissons, p. 172, Pl. VIII, fig. 1*c*.

Les dimensions de l'individu sont les suivantes:

	mm.	$^1/_{100}$
Longueur	180	»
Hauteur	44	24
Epaisseur	32	18
Longueur de la tête	60	33
» de l'uroptère	? 35	19
» du museau	17	28
Diamètre de l'œil	5	8
Espace interorbitaire	20	33

La découverte d'un individu du *Nebris microps* dans la rivière Berbice, est d'un très grand intérêt.

On sait que les auteurs de l'Histoire naturelle des Poissons décrivent et figurent cette espèce, d'après un exemplaire envoyé de Surinam au Musée de Berlin, c'est à dire de la Guyane hollandaise.

Pendant de longues années l'animal n'avait pas été revu lorsqu'en 1875 M. Steindachner annonça l'avoir trouvé dans une collection faite à Panama, c'est à dire sur l'autre versant américain, dans l'Océan pacifique. Le fait fut confirmé par MM. Jordan et Gilbert en 1882. Toutefois ces différents ichthyologistes s'étaient bornés à une simple mention sans entrer dans aucun détail, en 1889 seulement, MM. Jordan et C. H. Eigenmann, revenant sur ce point, ont donné une description des individus de l'Amérique occidentale dans un travail très complet auquel je renvoie pour les indications bibliographiques 1).

Ces derniers ichthyologistes ont pu voir l'exemplaire type et disent qu'ils n'ont remarqué aucun caractère le distin-

---

1) Jordan and Eigenmann, 1889. A review of the Sciænidæ of America and Europe (Ann. Rep. Fish and Fisheries for 1886, p. 374).

guant de la forme de Panama, ils font observer toutefois que cet exemplaire type n'est pas en très bon état. D'après l'individu appartenant au Musée de Leyde, que j'ai entre les mains et dans un état d'admirable conservation, cette manière de voir ne me parait pas exacte. On trouve dans l'excellente description fournie par MM. Jordan et C. H. Eigenmann, que le *Nebris* du Pacifique a les dents mandibulaires unisériées, les écailles cycloïdes, tandis que le *Nebris microps* a les dents plurisériées à l'une et l'autre mâchoire, les écailles, en grande partie au moins, nettement cténoïdes; le premier également, autant qu'on en peut juger, aurait le maxillaire moins prolongé en arrière puisqu'il s'arrêterait au dessous du bord postérieur de l'orbite.

Les deux poissons doivent par suite être considérés comme spécifiquement distincts 1) et l'on pourra désigner le *Nebris* de l'Océan pacifique sous le nom de *N. occidentalis.*

Ce dernier, d'après M. Steindachner et d'après MM. Jordan et C. Eigenmann parait exclusivement marin, le *Nebris microps*, à en juger par l'exemplaire de la rivière Berbice, serait plutôt dulçaquicole, mais le fait n'a rien d'étonnant dans la famille des Sciénoïdes, où des espèces voisines, parfois une même espèce, peuvent indifféremment se rencontrer dans l'un ou l'autre milieu.

Paris, Octobre 1897.

1) L. Vaillant, 1897. Sur les espèces à distinguer dans le genre *Nebris* Cuvier et Valenciennes (Bull. Mus. Hist. Nat. T. III, p. 124).